TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE UNE AUGMENTATION DE 39 % DES RÉSERVES À ESSAKANE D'APRÈS L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ DU PROJET DE LIXIVIATION EN TAS QUI FERAIT AUGMENTER LA PRODUCTION ANNUELLE MOYENNE FUTURE À 480 000 ONCES

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.
Les chiffres arrondis pourraient ne pas correspondre aux totaux

Toronto (Ontario), le 5 juin 2018 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce les résultats positifs de l'étude de préfaisabilité (« ÉPF ») de son projet de lixiviation en tas à Essakane (le « Projet »), au Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest. Les résultats, qui indiquent un projet économiquement viable, justifient le commencement d'une étude de faisabilité (« ÉF ») afin d'optimiser davantage la conception du projet de développement, d'obtenir de l'équipement à longs délais de livraison et d'améliorer les facteurs économiques du projet.

FAITS SAILLANTS DE LA PRÉFAISABILITÉ (SUR UNE BASE À 100 %)

- Augmentation des réserves probables de 39 %, ou 1,3 million d'onces, à 4,7 millions d'onces.
- Augmentation des ressources indiquées de 19 %, ou 0,8 million d'onces, à 5,1 millions d'onces.
- Augmentation des ressources présumées de 54 %, ou 0,2 million d'onces, à 0,6 million d'onces.
- Durée de vie de la mine (« DVM ») de 8,5 années (2018 à 2026), débit de l'usine de 12,0 millions de tonnes par an et volume de la lixiviation en tas de 10,0 millions de tonnes par année (2020 à 2026).
- DVM prolongée de 3 ans par rapport à celle annoncée dans le rapport technique de 2016, et potentiel d'être prolongée davantage en fonction de l'ÉF et du forage d'indices satellites prometteurs à proximité d'Essakane.
- Augmentation de la production annuelle moyenne de 16 % à 480 000 onces par rapport au plan énoncé précédemment une fois que la lixiviation en tas sera fonctionnelle.
- Production annuelle maximale supérieure à 500 000 onces.
- Coûts décaissés directs sur la DVM de 707 $ par once et coûts de maintien tout inclus (« CMTI ») de 946 $ par once.
- Coûts d'investissement initiaux de la lixiviation en tas de 155 millions $.

Le programme de forage de définition, réalisé pour convertir des ressources présumées à faible teneur ciblées en vue d'appuyer l'ÉPF du projet de lixiviation en tas, a recoupé des teneurs plus élevées que prévu dans plusieurs zones. L'incidence de ces résultats demeure en cours d'évaluation et pourrait permettre de délimiter d'autres zones de minéralisation à teneur plus élevée, pouvant faire l'objet d'un traitement au circuit existant de charbon en lixiviation (« CEL »). La campagne de forage se poursuit et les résultats serviront à compléter la délimitation de la lixiviation en tas à basse teneur et de la minéralisation à teneur élevée qui sera traitée dans le circuit CEL, afin d'optimiser les options de développement dans le cadre de l'ÉF recommandée.

« J'applaudis le travail de l'équipe d'Essakane a indiqué Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD. Elle a non seulement présenté une nouvelle méthode de traitement qui permet d'accroître la production économique, mais par le forage, elle a réussi à faire augmenter les ressources de manière bien plus importante que prévu. Nous savions que la lixiviation en tas avait le potentiel d'ajouter des réserves supplémentaires, mais nous avons été agréablement surpris et avons pu tirer parti des teneurs élevées recoupées, qui représentent plus d'un tiers de l'augmentation des réserves de 39 %. Essakane, déjà une

exploitation à haut rendement, explore toutes les avenues afin d'améliorer sa valeur comme par l'ajout de ressources supplémentaires provenant d'un vaste parc de propriétés prometteur. Vous pouvez vous attendre à une première estimation des ressources du prospect Gossey au quatrième trimestre cette année. Grâce à ces résultats favorables et les travaux prévus à venir, nous estimons une durée de vie au-delà de 2030 et des CMTI sous les 900 $ par once. »

L'ÉPF, en date du 5 juin 2018, a été réalisé par IAMGOLD de concert avec Kappes, Cassiday & Associates (KCA) à partir des données provenant des études techniques effectuées par d'autres consultants. Elle représente une étude exhaustive de la viabilité technique et économique d'un projet minier établie selon une méthode d'extraction privilégiée et une méthode efficace de traitement du minerai déterminée. IAMGOLD utilise l'ÉPF pour établir l'option de développement privilégiée, démontrer la viabilité économique du projet, appuyer la déclaration des réserves minérales et déterminer les travaux supplémentaires recommandés pour étayer la réalisation d'une ÉF. Les études techniques à l'appui de la réalisation de l'ÉF ont commencé et devraient être achevées au premier trimestre de 2019. Grâce à la nouvelle estimation des réserves et aux ressources à teneur élevée intersectées en profondeur, l'ÉF évaluera aussi une option moins capitalistique se concentrant sur l'amélioration du circuit CEL seulement, de façon à potentiellement réduire le profil des CMTI sur la DVM tout en améliorant la VAN sur la DVM.

Un rapport technique résumant l'ÉPF sera déposé sur SEDAR dans les 45 jours suivant la date du présent communiqué de presse.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉPF

Aspects économiques et paramètres clés du projet	
Capacité d'extraction	70,0 Mtpa
Capacité d'usinage au circuit CEL	12,0 Mtpa
Capacité de traitement de la lixiviation en tas (« LET »)	10,0 Mtpa
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM (CEL, 8,5 années)	416 000 onces
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM (LET, 6,5 années)	72 000 onces
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM (8,5 années)	471 000 onces
Taux de récupération moyen sur la DVM (CEL)	92,1 %
Taux de récupération moyen sur la DVM (LET)	55,0 %
DVM (2018 à 2026)	8,5 années
Total des coûts décaissés moyens directs sur la DVM (y compris les redevances)	707 $/once
CMTI moyen sur la DVM	946 $/once
Teneur diluée moyenne (CEL)	1,17 g Au/t
Teneur diluée moyenne (LET)	0,43 g Au/t
Ratio de décapage moyen sur la DVM (fosse résiduelle)	2,34 : 1
Coûts d'investissement initial estimés* (millions)	155 $
Prix de l'or utilisé dans l'analyse financière	1 275 $/once

Taux de change $ US/$ CA de 1 : 1,25, $ US/€ de : 1 : 0,83
*Les coûts d'investissement excluent la flotte

RESSOURCES MINÉRALES

L'estimation des ressources minérales utilisée dans l'étude est résumée ci-dessous.

Ressources minérales (sur une base à 100 %) – 5 juin 2018			
Classification	**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g Au/t)**	**Onces contenues (milliers)**
Indiquées	167 067	0,95	5 101
Présumées	20 994	0,88	595

Notes :

1. D'après les définitions de l'ICM de classification des ressources minérales.
2. Les ressources minérales présentent une teneur de coupure à la zone principale d'Essakane de 0,33 g Au/t pour la saprolite, de 0,43 g Au/t pour les roches de transition et de 0,30 g Au/t pour les roches fraîches. Les teneurs de coupure à Falagountou sont de 0,36 g Au/t pour la saprolite, de 0,46 g Au/t pour les roches de transition et de 0,52 g Au/t pour les roches fraîches.
3. Les ressources minérales ne comprennent pas l'épuisement de 2018.
4. Les ressources minérales dans l'enveloppe de la fosse sont estimées selon un prix de l'or à long terme de 1 500 $ et d'un taux de change $ US/€ de 1 : 0,77 et un taux de change $ US/FCFA de 1 : 0,00198
5. Les ressources minérales comprennent les réserves indiquées ci-dessous.
6. Les ressources minérales sont présentées sur une base à 100 %.

RÉSERVES MINÉRALES

Les tonnes, les teneurs et la classification des réserves minérales dans le plan minier de l'ÉPF sont résumées ci-dessous.

Ressources minérales (sur une base à 100 %) – 5 juin 2018				
Procédé	**Classification**	**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g Au/t)**	**Onces contenues (milliers)**
CEL	Prouvées	-	-	-
	Probables	88 146	1,26	3 581
	Empilements	14 442	0,58	278
	Total CEL	102 588	1,17	3 859
Lixiviation en tas	Prouvées	-	-	-
	Probables	58 209	0,42	790
	Empilements	3 657	0,47	55
	Total lixiviation en tas	61 866	0,43	845
Total		164 454	0,89	4 704
Stériles dans la fosse conçue		342 944		
Minerai dans la fosse conçue		146 355		
Tonnage total dans la fosse conçue		489 299		

Notes :

1. Les réserves sont estimées d'après des méthodes d'extraction à ciel ouvert.
2. Les réserves sont basées sur un prix de l'or de 1 200 $ par once.
3. La récupération moyenne pondérée dans traitement par CEL est de 92,1 %, et celle du traitement par lixiviation en tas est de 55,0 %.
4. Les coûts d'exploitation minière ($/t extraite) équivalent à 2,55 $/t, les coûts de traitement (CEL) à 12,36 $/t, les coûts de traitement (LET) à 3,13 $/t et les frais généraux et administratifs (y compris les coûts d'affinage) à 3,99 $/t pour le CEL seulement. La lixiviation en tas n'engendre pas de frais généraux et administratifs.
5. Les réserves minérales sont présentées sur une base à 100 %.
6. Les réserves minérales ne comprennent pas l'épuisement de 2018.
7. Les réserves minérales comprennent les matériaux provenant de la zone principale d'Essakane et des fosses Falagountou.

EXTRACTION ET TRAITEMENT

L'ÉPF a identifié l'avantage de l'ajout de deux phases de la zone principale d'Essakane (*EMZ*) à l'exploitation à ciel ouvert, combinées à l'ajout de la lixiviation en tas. La lixiviation en tas fonctionnerait parallèlement à l'usine de traitement existante. Des circuits de concassage primaire (giratoire) et secondaire dédiés (cône) et un concassage tertiaire utilisant un broyeur à rouleaux à haute pression (*HPGR*), des convoyeurs pour les matériaux ainsi qu'un circuit d'adsorption de charbon en colonne (*CIC*) devront être installés. Le charbon chargé serait transporté aux installations existantes de désorption et

d'affinage, où il ne faudrait qu'une mise à niveau minimale de l'infrastructure. Dans la mesure du possible, l'équipement spécifié serait du même modèle que celui utilisé au circuit CEL afin d'améliorer la facilité d'entretien et de réduire les stocks de pièces.

L'infrastructure importante supplémentaire de l'EPF comprend les remblais de lixiviation, la distribution de solution et les systèmes de collecte, les bassins de solution, les améliorations au camp et l'augmentation de la capacité de gestion d'énergie.

Le reste de l'exploitation à ciel ouvert comprend environ 343 Mt de stériles, 146 Mt de minerai sur une période de 8,5 ans d'extraction minière. Ce volume de stériles diminuerait si les ressources présumées dans la fosse pouvait être convertie en minerai par CEL ou la lixiviation en tas ou par le forage de définition. La récupération à partir des empilements débuterait en 2020 et se poursuivrait jusqu'à la fin de la DVM. Le taux d'extraction maximal est de 70 Mt par année. La teneur extraite moyenne s'élève à 0,94 g Au/t et le ratio de décapage sur la durée de vie de la mine est de 2,34 : 1.

La teneur de traitement moyenne est de 0,89 g Au/t (1,17 par CEL et 0,43 par LET).

TRAVAUX FUTURS

L'ÉPF recommande la réalisation d'une ÉF pour valider et détailler les éléments du concept de développement établis dans l'ÉPF et inclurait du forage de définition et de condamnation supplémentaires, des tests en laboratoire de colonne, des études techniques et la planification de la construction.

Les études environnementales, la planification de mesures de réinstallation et les démarches de permis ont été entamées à l'étape de l'ÉPF et se poursuivront pendant l'ÉF. Les évaluations environnementales et sociales de base ont été réalisées et les demandes de permis sont prévues au troisième trimestre de 2018.

Les travaux d'étude de faisabilité recommandés sont déjà entamés et devraient être terminés au premier trimestre de 2019 selon un taux de traitement de lixiviation en tas de 10 Mtpa. De plus, l'ÉF évaluera d'autres options de développement comme l'amélioration du circuit gravimétrique et l'augmentation de la capacité de broyage. La stratégie vise à augmenter le volume traité par CEL et la récupération en parallèle par les circuits de gravimétrie afin d'apporter une valeur supplémentaire au traitement réalisé l'usine.

PERSONNES QUALIFIÉES

L'ÉPF de 2018 sur la lixiviation en tas à Essakane a été préparée par IAMGOLD et Kappes, Cassiday & Associates, et comprend le travail réalisé par IAMGOLD, Kappes, Cassiday & Associates, SRK Consulting, Soutex et GMining (personnes qualifiées) (pour les besoins de la Norme canadienne 43-101). Les personnes qualifiées de KCA, de SRK, de Soutex et de GMining sont indépendantes d'IAMGOLD et ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Les personnes qualifiées d'IAMGOLD ne sont pas indépendantes d'IAMGOLD et elles ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Le titre professionnel et les secteurs de responsabilité de chaque personne qualifiée ayant pris part à la préparation de l'ÉPF 2018 du projet de lixiviation en tas d'Essakane, sur laquelle le rapport technique sera basé, sont :

Personnes qualifiées d'IAMGOLD

- V. Blanchet, ing., description et emplacement du terrain, accessibilité, climat, ressources locales, infrastructure et géographie physique, historique, contexte géologique et minéralisation, types de gîtes minéraux, travaux d'exploration, forage, préparation, analyse et sécurité des échantillons, vérification des données et estimation des ressources minérales
- P. Chabot, ing., méthode d'exploitation et estimation des réserves minérales
- R. Beauprie, ing., méthode de récupération – CEL, essais de traitement des minerais et essais métallurgiques – CEL
- D. Isabel, ing., études environnementales, permis et conséquences sociales sur la collectivité
- L-B Denoncourt, ing., infrastructure du projet, études de marché et contrats, estimations des coûts d'investissement et coûts opérationnels, analyse économique et autres données et renseignements pertinents

Personnes qualifiées de KCA

- T. Manning, ing., traitement minéralurgique et essais métallurgiques – Lixviation en tas et méthode de récupération – Infrastructure de lixiviation en tas, coûts d'exploitation de la lixiviation en tas

Personnes qualifiées de SRK

- E. Saunders, ing., stabilité de la fosse à ciel ouvert, stabilité des haldes
- C.Scott, ing., stabilité de la lixiviation en tas

Personnes qualifiées de Soutex

- E. Bouchard-Marchand, ing., amélioration du circuit CEL (circuit de désorption, manipulation du charbon, affinage)

Personnes qualifiées de GMining

- R. Sirois, ing., ressources du gisement Falagountou

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Lise Chénard, directrice principale, Géologie minière et Daniel Vallières, ing., directeur principal, Services techniques. Ces personnes travaillent toutes les deux pour d'IAMGOLD et sont des personnes qualifiées pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

Énoncés prospectifs

Toutes les estimations des réserves et des ressources minérales déclarées par la Société ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101 et aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (10 mai 2014). Ces normes diffèrent de façon considérable des exigences de la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Certains renseignements dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Toute l'information contenue dans ce document, y compris l'information relative aux énoncés prospectifs, est formulée à la date du présent document. Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les estimations, les prévisions, les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs, et comprennent, sans s'y limiter :

(i) la quantité estimée et la teneur des ressources et des réserves minérales ;

(ii) l'ÉPF représentant une option viable de développement du projet ;

(iii) l'estimation de coûts d'investissement nécessaires à la construction des installations minières et de mise en production, les coûts d'investissement de maintien et la durée de la période de récupération du financement ;

(iv) la quantité de la production future de l'or produit et du métal récupéré ;

(v) les prévisions des coûts d'exploitation, des coûts totaux prévus, du flux de trésorerie net, de la valeur actualisée nette et du rendement de la mine en exploitation.

Tout énoncé qui exprime ou suppose des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, opinions, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendement futurs (incluant, sans s'y limiter, des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « anticiper » « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « envisager », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », ou que certaines actions, événements ou résultats « pourront/pourraient » ou « devront/devraient » être entrepris, atteints ou survenir, y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable), n'est pas un énoncé de faits historiques et pourrait être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines opinions ou hypothèses formulées par IAMGOLD ou ses consultants selon l'information dont ils disposent. Parmi les hypothèses importantes posées ci-dessus, on note les suivantes :

(i) la présence et la continuité des métaux à la mine Essakane à des teneurs estimées ;

(ii) les caractéristiques géotechniques et métallurgiques de la roche se conformant aux résultats d'échantillons, y compris la quantité et la qualité de l'eau à dévier ou à traiter pendant les activités minières ;

(iii) la capacité et la durabilité de différents équipement et machinerie ;

(iv) la disponibilité du personnel au moment voulu, et la disponibilité de la machinerie et de l'équipement aux prix estimés et conformes aux calendriers de livraison prévus ;

(v) les taux de change ;

(vi) les prix de vente des métaux et les taux de change anticipés ;

(vii) les taux d'actualisation appropriés appliqués aux flux de trésorerie prévus dans l'analyse économique ;

(viii) les taux d'imposition et de redevances applicables à l'exploitation minière proposée ;

(ix) la disponibilité de financement acceptable en vertu de la structure et des coûts présumés ;

(x) les pertes anticipées liées à l'exploitation et à la dilution ;

(xi) le rendement métallurgique ;

(xii) les exigences raisonnables en matière d'imprévus ;

(xiii) la réalisation des activités proposées ;

(xiv) la délivrance des permis et des autres approbations réglementaires selon des modalités acceptables ;

(xv) l'exécution des engagements d'évaluation environnementale et des ententes avec les collectivités locales.

Même si la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables selon l'information disponible, elles pourraient s'avérer incorrectes. La formulation d'un grand nombre d'énoncés prospectifs tient pour acquis que les autres énoncés prospectifs sont exacts, comme les énoncés au sujet de la valeur actualisée nette et du taux de rendement interne, lesquels sont fondés sur d'autres énoncés prospectifs et hypothèses indiquées aux présentes. L'information liée aux coûts a été préparée en utilisant les valeurs actuelles, mais ces coûts seront engagés antérieurement.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il existe un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. La Société met en garde le lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, et incluent en particulier sans s'y limiter : les risques liés aux variations de teneur dans le matériau identifié en tant que ressources et réserves minérales par rapport aux prévisions ; les variations des taux de récupération et d'extraction ; les caractéristiques géotechniques différentes que celles prévues de la roche extraite ou au travers de laquelle l'infrastructure est construite ; la quantité d'eau à dévier ou à traiter pendant l'exploitation minière différente de celle prévue pendant ou après la fermeture ou un débit d'eau différent ; l'évolution des marchés mondiaux des métaux ; les risques associés aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain ; les augmentations des coûts en investissements et des coûts d'exploitation prévus ou des coûts imprévus ; les difficultés à attirer la main-d'œuvre nécessaire ; les hausses des coûts de financement ou les changements défavorables touchant les modalités du financement disponible, le cas échéant ; les taux d'imposition ou de redevances supérieurs à ceux prévus ; les changements dans les plans de développement ou plan minier en raison de changements logistiques, techniques ou autres ; les changements des paramètres du projet au fur et à

mesure de la mise au point des plans ; les risques liés à l'obtention d'approbations réglementaires ; les retards dans les négociations avec les parties prenantes ; les changements dans la réglementation s'appliquant au développement, à l'exploitation et à la fermeture des activités minières par rapport à la réglementation actuelle ; les incidences de la concurrence sur les marchés où IAMGOLD exerce des activités ; les risques d'exploitation et d'infrastructure et les autres risques divulgués dans la notice annuelle déposée sur SEDAR au Canada (disponible sur www.sedar.com) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et dans le formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission sur EDGAR (disponible sur https://www.sec.gov/edgar/searchedgar/companysearch.html). IAMGOLD met en garde le lecteur que la liste précédente de facteurs qui peuvent influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Les personnes et les investisseurs qui se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard d'IAMGOLD doivent bien tenir compte de ces facteurs, incertitudes et éventualités. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Ken Chernin, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.